

COMPTE-RENDU de la CAPD du jeudi 24 Février 2011

LISTE D'APTITUDES DES DIRECTEURS

106 dossiers :

- 20 collègues assuraient cette année l'intérim de direction dans leur école, 18 ont obtenu un avis favorable et 2 un avis défavorable.
- 29 collègues étaient déjà inscrits sur la liste d'aptitude.
- 10 collègues avaient déjà exercé la fonction de direction mais plus depuis 3 ans.
- 47 demandes d'inscription (4 annulations) soit 43 collègues qui ont passé un entretien après l'avis donné par leur IEN.

37 ont obtenu un avis favorable de la part des deux (IEN et commission).

6 collègues ont vu l'examen de leur dossier en CAPD car ils avaient au moins un des avis défavorable.

Le SE-UNSA avait pris contact avec ces collègues pour prendre connaissance de la situation puis a décidé de défendre certains dossiers.

A l'issue de la CAPD et suite notamment, aux interventions du SE-UNSA :

3 collègues ont finalement été inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de direction.

1 collègue sera entendu par l'IA adjoint qui rendra un avis.

2 collègues n'ont pas été inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de direction pour cette année.

DEPARTS EN STAGE CAPASH

L'IA a annoncé restreindre encore cette année le nombre de départs en stage CAPASH ce que déplore le SE-UNSA (voir déclaration liminaire) d'autant plus qu'il y a 44 postes, toutes options confondues, vacants à ce jour.

Les collègues qui souhaitent partir en stage CAPASH passent un entretien avec leur IEN qui émet un avis très favorable – favorable – défavorable. Ils sont ensuite classés en fonction de l'avis, leur AGS, leur note leurs années passées dans l'ASH.

Il y avait 6 candidatures pour l'option D et finalement 2 collègues partiront en option D.

Il y avait 7 candidatures pour l'option F et finalement 2 collègues partiront en option F.

Et suite à l'intervention du SE-UNSA, un collègue partira en option C.

A la demande des organisations syndicales, par esprit d'équité entre les collègues, l'année prochaine, il ne devrait plus y avoir que deux types d'avis proposés par l'IEN : favorable ou défavorable.

A la demande du SE-UNSA, l'IA nous informe des taux de réussite aux CAPASH session 2010 :

- 100 % de réussite en option C (une seule candidature)
- 100 % de réussite en option E (une seule candidature)
- 60 % de réussite en option F (17 candidatures)
- 100 % de réussite en option G (une seule candidature)
- 94 % de réussite en option D (17 candidatures)

CONTROLE DES BAREMES MUTATION

118 collègues ont participé aux permutations informatisées.

2 demandes de bonification au titre du handicap ont été accordées.

Les résultats seront connus le lundi 14 mars 2011.

QUESTIONS DIVERSES DU SE-UNSA

- Bilan des stages de formation continue : 15 stages départementaux et 11 participations à des stages académiques ont été annulés (plus de 200 enseignants concernés) faute de moyen de remplacement. Cependant, il sera possible de rétablir certains stages écoles en mars et avril en fonction de la disponibilité des remplaçants. Le SE-UNSA ne peut se satisfaire de cette situation qui s'annonce encore plus difficile pour la rentrée 2011.
- Concernant le remplacement, la situation fut particulièrement difficile les semaines passées, l'arrivée des stagiaires n'a pas suffi à pallier les besoins en remplaçants. De plus, les stagiaires n'ont pas vocation à effectuer les remplacements de courte durée puisqu'ils ont besoin d'un remplacement long pour être évalués et validés. Le SE-UNSA avait déjà dénoncé lors d'une audience les difficultés rencontrées par les stagiaires en raison de ces conditions d'affectation et l'a rappelé dans sa déclaration liminaire.
- Modalités des entretiens dans le cadre du pacte de carrière : 2 circonscriptions ont expérimenté ce dispositif. Il s'agissait d'un entretien d'une heure à partir d'un questionnaire préalablement communiqué aux collègues ayant accepté d'y participer. 4 collègues ont donc été concernés par cette expérimentation. Le SE-UNSA a rappelé que ces entretiens ne sont pas obligatoires et qu'ils doivent être conduits par les seuls IEN.
- Projet d'école : l'échéancier sera communiqué à la rentrée 2011.
- Calendrier du mouvement : le SE-UNSA a demandé à ce que le groupe de travail des affectations des TD prévu le 1^{er} juillet soit avancé. L'IA indique qu'il est impossible de l'avancer mais possible de le reculer ! le SE-UNSA est pleinement conscient de la situation dans laquelle vont se retrouver les collègues et a alerté l'IA dans sa déclaration liminaire.

QUESTIONS DIVERSES DES AUTRES SYNDICATS

- Situation des postes vacants dans le département : 23 postes.
- Mouvement des stagiaires : les stagiaires participeront au mouvement au même titre que les titulaires sans mesure particulière à ce jour. (rappel : l'an dernier une directive nationale protégeait les PE2 sortants en leur évitant une affectation en ASH ou RAR sauf s'ils en faisaient la demande. Cette année cette disposition disparaît). Les 3 syndicats ont émis le vœu en CAPD qu'aucun Professeur d'école stagiaire ne soit affecté sur poste ASH ou RAR, sauf à sa demande. L'IA prend note et le soumet aux instances rectorales.
- Formation continue : le prochain conseil de formation examinera les possibilités de départs en stage pour l'année scolaire 2011/2012. L'IA a d'ores et déjà annoncé que, dans le contexte actuel, il y aura une baisse du nombre de semaines de formation proposées, qu'il envisage l'organisation de certains stages hors temps scolaire et que certaines formations auraient une issue qualifiante (obtention de diplômes universitaires).
- CRPE interne 2011-2012 : aucune information, à ce jour, ne contredit l'organisation de ce concours interne. Attention : l'année dernière les dates avaient changé, le serveur était ouvert de la fin juin au 13 juillet. Les dates pour l'année 2011-2012 seront communiquées dans le B.O du mois de mai 2011.